L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 24 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

Par GONTRAN BORYS.

QUATRIÈME PARTIE.

L'HOROSCOPE.

X

LA PRÉDICTION.

L'aventurier reprit :

—Je viens de vous raconter les événements dont je fus le témoin ; vous savez tout à l'heure comment et par qui j'ai découvert ce qui me reste à vous dire.

Landry était parti ventre à terre, et pendant une demi heure environ, il courut toujours du même train.

Mais quelque chaudement couvert, le frêle petit être qu'il emportait sans son manteau ne tarda point à se ressentir du froid de la nuit. Il se réveilla, ses vagissements éclatèrent. Alors, l'écuyer s'arrêta court et regarda autour de lui d'un air fort embarrassé.

En effet, lorsqu'il s'était écrié : Confiez-moi l'enfant, je l'emmènerai si loin que la fatalité l'oubliera !.... Landry avait parlé avec l'aplomb d'un homme qui a en tête un plan mûri d'avance.

Il n'en était rien. Landry n'avait songé qu'à deux choses :—tranquilliser son maître et sauver la vie de l'enfant.

Les plaintes de la pauvre créature lui rappelèrent qu'avant tout il fallait trouver une nourrice. Il réfléchit quelques instants, puis il éperonna son cheval et repartit.

Au bout d'une quinzaine de lieues, se voyant hors des domaines du comte, il se mit en quête d'un village, et le hasard le conduisit dans un petit hameau dont la situation retirée au milieu des bois lui inspira confiance.

Malheureusement il était tard ; chacun dormait ; Landry eut beau frapper çà et là, personne ne lui répondit. Alors il s'orienta d'après la flèche de l'église et se rendit chez le curé du lieu, espérant que cet ecclésiastique aurait le sommeil moins dur que celui de ses paroissiens.

A peine eut-il heurté à la porte du presbytère, que le prêtre descendit à demi-vêtu. Landry savait un peu d'allemand ; il se donna l'accent étranger, et il improvisa une histoire.

—Je suis, dit-il, un négociant de Brême. Appelé à Paris en toute hâte pour y recueillir une succession importante, je m'étais mis en route avec ma femme. Hier soir, comme nous traversions ce pays, elle a été prise tout à coup des douleurs de l'enfantement, et elle est accouchée dans une auberge, à plusieurs lieues d'ici. Or, nous ne pouvons retarder notre voyage ; d'autre part, il serait dangereux d'exposer ce marmot aux fatigues du chemin. C'est pourquoi, monsieur le curé, je vous prie de vouloir bien m'indiquer, parmi les habitants de ce hameau, quelque bonne femme disposée à nourrir le petit jusqu'à notre retour, c'est-à-dire pendant un mois ou six semaines.

Le bon abbé s'empressa non-seulement de fournir à Landry le renseignement demandé, mais encore de le conduire chez une fraîche et robuste paysanne qui allaitait un enfant né depuis peu.

Elle accueillit ce deuxième nourrisson comme un bienfait de la Providence, et le nourrisson, de son côté, prouva, par l'avidité avec laquelle il prit le sein, que la nourrice était de son goût.

Les choses ainsi réglées, Landry remercia le prêtre, récompensa richement la paysanne, remonta en selle et revint, bride abattue, au château de Saint-Amand.

Il y trouva tout le monde au désespoir par suite du décès de la comtesse. Quant à l'enfant disparu, on ne pensait plus à lui, M. de Thun ayant annoncé qu'il était mort quelques minutes après sa naissance et que Landry s'était chargé de transporter son corps au château du Fresnoy, dont la chapelle contenait les sépultures de la famille.

Au reste, le comte Philippe était en proie au plus violent chagrin, et lorsque Landry vint lui rendre compte de ses actes, il l'interrompit au premier mot, déclarant qu'il ne voulait plus entendre parler du malheureux être qui déjà lui coûtait si cher.

L'écuyer se le tint pour dit. Devenu l'unique protecteur du jeune abandonné, il se tortura l'esprit sans relâche à lui chercher un abri convenable. Enfin, une occasion se présenta qui le tira de peine et qui décida de tout votre avenir. C'était un mois après la nuit fatale.

Landry venait de porter, en France, un message à l'un des amis de son maître. Au retour de cette mission, le mauvais temps l'avait surpris sur une route du Soissonnais ; il s'était entré dans une hôtellerie de village et il y déjeunait auprès de la fenêtre en regardant distraitement tomber la pluie, lorsqu'il remarqua au loin, sur une hauteur, une espèce de construction féodale, toute noire et flanquée de deux moitiés de tourelles.

Plutôt par désœuvrement que par curiosité, il demanda ce que c'était que cette ruine et pourquoi on ne la jetait pas à terre, puisqu'elle menaçait de s'écrouler au plus prochain coup de vent.

Le hôtesse lui répondit que cette ruine était habitée ; que son propriétaire se nommait le comte de Morlac, qu'il était noble comme le Roi, fier comme Artaban, pauvre comme Job, et qu'il ne faisait point abattre sa bicoque pour la raison qu'il ne saurait ensuite où aller coucher.

Ce fut pour Landry un trait de lumière.

Il acheva de déjeuner, paya sa dépense et, par des sentiers détournés, il gagna le vieux castel.

Un pont levis disloqué, gisant par-dessus un fossé plein de pierres, le mena droit à une cour dont l'herbe vivace atteignait des proportions démesurées.

Au milieu de cette cour se tenait debout, tête nue sous la pluie, un homme aux vêtements rapiécés, aux yeux mornes, aux joues hâves et paraissait plongé dans une prostration absolue. Malgré ses haillons, malgré sa maigreur et sa pénurie, il avait si grand air que l'écuyer n'hésita point à voir en lui M. de Morlac.

Celui-ci, au bruit des pas d'un étranger, releva la tête et se hâta de composer son visage ; mais, en dépit de ses efforts, ses traits gardèrent leur expression désespérée et la trace de larmes récentes.

Saisi d'un respect réel, Landry s'approcha, le chapeau à la main, et sollicita du comte l'honneur d'un entretien particulier.

M. de Morlac sembla d'abord étonné de ce qu'il existât encore au monde quelqu'un ayant affaire avec un être aussi misérable que lui. Il examina fixement l'écuyer, puis, une faible rougeur colora son teint flétri, et il répliqua au visiteur que si la pluie ne l'incommodait point trop, il pouvait parler sur-le-champ, car cet endroit même, ou, du reste, on ne pourrait aucunement être entendu.

Landry devina ce que cela signifiait. Le gentilhomme avait la pudeur de sa misère et ne se souciait pas de l'étaler aux regards d'autrui.

Alors, avec des ménagements infinis,—car il comprenait à quel caractère susceptible il allait se heurter,—l'écuyer exposa sa démarche.

Comment et en quels termes il osa proposer au comte de recevoir chez lui un enfant inconnu, de le faire passer pour son propre fils et de l'élever comme tel, c'est ce que j'ignore toujours et il que, plus d'une fois, durant le cours de sa harangue, il s'attendit à être brutalement éconduit, tant les prunelles de M. de Morlac irradiaient d'éclairs, tant sa mine devenait froide et hautaine.

Mais ces éclairs s'éteignirent un à un, et cette froideur se changea en un recueillement méditatif.

M. de Morlac en était à cette limite extrême, où l'homme le plus orgueilleux doit opter entre la mort et une abdication complète de sa dignité. Il manquait de pain, sa femme agonisait, et un unique serviteur était dangereusement malade, et il n'y avait pas un sou au logis.

Cependant, pour acquit de conscience, il hasarda deux ou trois questions. Landry, estimant que vis-à-vis d'un homme de la valeur du comte il ne devait point user de mensonge, répondit que l'enfant était de naissance illustre, qu'il s'appelait Florestan et que des raisons d'un ordre majeur avaient contraint ses parents à se séparer de lui.

Il s'excusa de ne pouvoir en dire davantage et ajouta que l'on subviendrait dans une large mesure aux frais d'éducation et d'entretien de Florestan, comme aussi à tous ses besoins lors qu'il aurait atteint l'âge d'homme.

M. de Morlac n'hésita plus.

—C'est bien, dit-il. Amenez-moi mon fils [illegible].

Landry se retira, le cœur gonflé de joie. Il avait assuré à son jeune maître une vie paisible, un nom honorable et l'éducation d'un gentilhomme.

Quinze jours après, il était de retour, en compagnie de l'enfant. Par une nuit sombre, il le conduisit secrètement au château et versa entre les mains du comte, non pas les trente-mille écus d'or — Landry était trop prudent pour cela — mais deux mille écus à titre de don exceptionnelle.

Il s'engagea en outre à lui apporter tous les ans, à époque fixe, moitié de cette somme pendant trente-deux années qui suivraient.

De cette façon, Landry était certain que vous seriez toujours à l'abri de la gêne, certitude qu'il n'eût pas eue autrement, car M. de Morlac jouissait la réputation d'un dissipateur incorrigible.

Au reste, le bobereau n'avait point compté sur une aussi brillante aubaine. Elle lui suffit pour vivre dans une sorte de luxe au sein de sa province. Il fut ébloui et jura de ne jamais chercher à pénétrer le mystère qui entourait votre berceau.

Landry lui remit aussitôt la lettre écrite par votre père à son fils Godefroy, seulement, il l'avait glissée dans une enveloppe sur laquelle était inscrit son propre nom. Il avertit le comte que cette enveloppe contenait vos papiers de famille, et le pria de la garder jusqu'au jour où on la lui redemanderait. M. de Morlac, ne voulant même y regarder, la jeta au fond d'un coffre.

Tout était terminé. Landry partit aussi furtivement qu'il était venu. Le lendemain, une lettre fut mandée au manoir et l'on apprit de la sorte que le vieux gentilhomme était devenu père. Comme il n'avait ni amis, ni voisins, et comme, depuis plusieurs mois, pas un être humain n'avait franchi son seuil, nul ne soupçonna la supercherie. La maladie de madame de Morlac contribua elle-même à tromper le monde ; elle expira peu de jours après votre arrivée, et l'on pensa généralement qu'elle était morte des suites de ses couches.

Vingt ans s'écoulèrent.

Le comte Philippe n'existait plus. Landry l'avait suivi, puis il avait perdu sa femme et s'était consolé peu à peu, grâce à l'affection dévouée d'une douce et intelligente enfant de sa fille.

Le vieil écuyer vieillissait heureux. Jamais la maison de Thun n'avait été plus prospère, plus vénérée. A son passé splendide joignait la gloire naissante de Godefroy. Mais par-dessus tout, réjouissait Landry, c'était vous savoir loyal et brave, ainsi que vous l'étiez.

Durant tout ce quart de siècle, il vous avait constamment, sinon des yeux, du moins de la pensée. De jour en jour, la terrible prédiction de Paracelse lui paraissait moins réalisable, et il attendait avec impatience l'heure où il pourrait, en vous présentant à votre frère, il rétablirait dans vos titres et dans vos biens.

Sur ces entrefaites, le comte Godefroy qui, comme la plupart des nobles de Flandres, avait embrassé le parti des mécontents, fut chargé, par les Etats ligués contre la tyrannie espagnole, d'une mission singulièrement périlleuse. Il s'agissait de se rendre à Madrid, à la cour de Philippe II, dans l'antre même du lion, et là, par tous les moyens possibles, soit à prix d'or, soit autrement de gagner à la cause nationale des personnages connus pour avoir de l'influence sur l'esprit du roi.

Cette mission comte ne se fit pas illusion sur ce qu'on lui demandait, c'était de risquer sa tête. Il accepta néanmoins la mission avec l'orgueil et résignation chrétiennement les Etats.

Il devait partir dans les vingt-quatre heures ; Landry devait accompagner son maître. Surpris par l'avis, n'ayant pas le temps de prévenir M. de Morlac, l'écuyer chercha autour de lui quelqu'un qui pût le remplacer en cas de mort, c'est-à-dire payer au comte sa pension annuelle et veiller à ce que le cher banni n'approchât point de Tournai pendant les quatre années qui restaient à courir.

Son choix s'arrêta sur sa fille.

C'était une enfant, il est vrai, mais une enfant douée de qualités rares. Il avait éprouvé sa discrétion, sa prudence, son dévouement sans borne à la famille de Thun. Elle seule lui parut mériter sa confiance ; il lui ouvrit son cœur, il lui dit tout.

Puis, lorsque Madeleine, interdite, écrasée sous le poids de cet important secret, eût réussi à classer tous ces faits, toutes les recommandations de Landry au fond de sa mémoire, l'écuyer ajouta :

— Il y a dans notre vieille maison de l'enclos des Bernardins, une cassette dont voici la clef. Cette cassette renferme trois mille écus d'or. Si je suis tué là-bas, souviens-toi d'envoyer chaque année, avant le 1er mars, mille écus au comte de Morlac. La sécurité de nos maîtres dépendra de ton exactitude.

Landry ne revint pas.

Quelques mois plus tard, lorsque Madeleine voulut obéir et visita le vieux logis de l'enclos, elle s'aperçut d'une chose désolante : dans la précipitation du départ, au milieu de l'émotion des adieux, son père avait oublié de lui dire en quel recoin caché de la maison était enfouie la précieuse cassette.

M. de Morlac cessa de palper son revenu. Cela l'étonna d'abord et l'irrita ensuite outre mesure. Il avait religieusement tenu sa promesse, il n'avait jamais essayé d'éclaircir le mystère dont vous étiez issu ; mais peut être vous supposait-il victime d'une injustice. Il patienta trois ans, au bout desquels il se jugea dégagé de sa parole ; et alors, soit vengeance contre Landry, soit pitié pour vous, il vous donna ce pli cacheté dont il avait été si longtemps le dépositaire.

A dater de cet instant, et comme si la maudite enveloppe était infestée de quelque vertu sinistre et malfaisante, le malheur s'appesantit sur tous ceux qui la touchent.

Vous arrivez à Tournai ; une querelle de jeu vous suscite un duel, votre adversaire vous blesse grièvement et vous tombez...., où ! Juste sous les fenêtres de Madeleine.

Elle vous recueille chez elle, remarque votre ressemblance avec son maître, soupçonne qui vous êtes, fouille dans vos poches et y trouve la lettre dont lui a parlé son père.

—A cette vue, un tremblement la saisit. Elle songe à l'horoscope, elle calcule que vous apparaissez dans l'année fatale, à l'heure marquée, à la minute prédite, elle se rappelle que votre présence menace la vie, l'honneur, l'avenir, le passé du comte Godefroy, et ne se sentant ni assez de force, ni assez d'énergie pour vous laisser mourir sans secours, elle confisque le papier révélateur, espérant ainsi retarder la catastrophe.

Puis elle se décide à mander un médecin ; le hasard veut que ce soit moi qu'on appelle ; votre figure me frappe ; à mon tour, je vous reconnais sans vous avoir jamais vu ; certaines paroles échappées à votre délire me prouvent que vous ne savez rien de votre origine ; aussitôt un plan lumineux s'offre à mon esprit.

Je vous raconte une partie de la vérité ; je vous apprends que vous avez été frustré au berceau d'une fortune considérable ; je me fais fort de vous la rendre, et vous m'en promettez la moitié si je réussis.

Une joie folle s'empare de moi, car je suis sûr de la réussite. Le caractère du comte Godefroy m'est connu ; nul doute, qu'après avoir lu la lettre de son père, il ne vous restitue vos biens, à vous l'aîné, le chef de la famille. Seulement cette lettre à tout prix il nous la faut, et j'ai deviné qui vous l'a prise.

Une lutte s'engage entre Madeleine et moi. Je l'enlève, je la séquestre, je lui arrache la lettre dérobée — bien plus, à force de mauvais traitements, je la contrains à me dire tout ce que j'ignorais de votre histoire. Mais à peine le papier fatal est-il entre mes mains que je subis son influence funeste.

D'abord, vous disparaissez.... et cette disparition rend mon triomphe inutile. Puis le rapt de Madeleine attire sur moi l'attention de cet homme lugubre, de cette énigme vivante qu'on nomme le Cousin du Diable.... et dès lors ma vie devient un enfer, un tissu de désastres, de ruines, de calamités, un drame horrible enfin, un drame qui, grâce à Dieu ! va se terminer ici, dans ce lieu de ténèbres..............

Brindoie se tut.

Il avait usé les derniers ressorts de sa volonté puissante, mais son récit était achevé. Quand sa voix s'éteignit, le silence qui lui succéda parut à Florestan bien morne et bien funèbre. Une incroyable oppression lui serra la gorge ; il se voila les yeux pour ne plus voir les murs verdâtres du caveau.

Un long intervalle s'écoula.

— Maintenant, reprit le moribond avec effort, ouvrez mon pourpoint, monseigneur...... et prenez la lettre...... Elle est là sur ma poitrine.

Florestan partit d'un éclat de rire strident.

— La lettre ! s'écria-t-il. Voilà, pardieu, une agréable plaisanterie ! Et que veux-tu que j'en fasse, vieillard, de ta lettre ? A quoi me servira-t-elle au fond de ce gouffre où je suis pour jamais englouti ? Après cela, tu t'imagines peut-être que je brûle de poser mes lèvres sur ces caractères tracés par le comte Philippe de Thun ? Ha ! ha ! en effet, j'ai hâte de bénir sa mémoire, à ce tendre père qui, sur la prédiction d'un charlatan, m'a chassé de son toit comme de son cœur !

—La lettre !.... Mais à supposer que je fusse libre, à supposer que je passe en faire usage, me rendrait-elle, en même temps que le patrimoine qu'on m'a volé, me rendrait-elle, dis-moi, les trente plus belles années de ma vie, ces trente années perdues dans l'isolement et l'abandon ? Va, garde-la, ta lettre exécrable ! Ne vois-tu pas que ma part de bonheur en ce monde a été donnée au comte Godefroy, mon noble frère ? Et moi, je suis un paria, un lépreux.... à moi l'envie impuissante, la haine, la prison, la mort affreuse dans le désespoir et dans la nuit ! A lui l'opulence, l'amour, la gloire, la liberté, la lumière ! O suprême équité ! ô justice de Dieu !

— Silence !... interrompit le mourant avec un accent solennel.

Et, redressant son front livide :

— Comte Florestan de Thun, reprit-il, assez d'ironie, assez de blasphèmes !...... A l'heure où vous jalousez son sort, votre frère est cent fois, mille fois plus misérable que vous ! Liberté, gloire, honneurs, opulence, tout ce qu'il vous avait pris à son insu, tout ce que vous lui reprochez avec amertume, tout s'est évanoui en fumée...... Son nom, le vôtre, monseigneur, est désormais un synonyme de traîtrise et de félonie, la populace traîne sa réputation dans la fange ; l'échafaud l'attend ; ses grands biens vont être confisqués ; avant un mois d'ici, sa femme n'aura plus d'asile et sera obligée de mendier son pain....Etes-vous content, monsieur le comte ?

Florestan s'était levé, pâle de stupeur.

—Tu mens ! s'écria-t-il. Lui ! Godefroy, un traître et un lâche ! c'est impossible !

—Ecoutez bien ceci, poursuivit le vieillard. On avait confié à sa garde, à son honneur, les clefs d'une église renfermant les fortunes de cinq cents familles. Savez-vous ce qu'il en a fait, ou plutôt ce dont on l'accuse ?

—Non, balbutia Florestan, qui, à ce mot de clés, eut comme un éblouissement.

—Eh bien ! continua l'aventurier, on l'a vu, la nuit dernière, au sortir du bal du gouverneur, on l'a vu de je, jeter du haut de son balcon à un chef de bandits, nommé le capitaine Taillefer, ces clefs dont il avait répondu sur sa conscience et sur sa tête.

Florestan recula de trois pas en chancelant. Puis il poussa une exclamation déchirante.

—Ah ! murmura Brindoie, voici que vous commencez à croire à la prophétie de Paracelse.... Que voulez vous, monseigneur !...... L'auteur de votre famille devait être le déshonneur de son nom, la ruine de sa race et l'assassin de son frère. C'était écrit.

Le jeune comte, inondé d'une sueur glacée, retomba sur ses coudes dans sa poitrine. Un frémissement convulsif agitait ses membres. Il n'y avait plus en lui ni jalousie ni haine. L'épouvante, comme un coup de vent, venait de balayer hors de cette âme toutes les ferments impurs qu'y avait déposé la souffrance.

Et soudain, il s'élança sur l'échafaudage, ramassa une pince d'acier et attaqua violemment le granit de la voûte en criant d'une voix entrecoupée par les sanglots :

—Mon frère !...... mon frère !...... mon frère !......

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 23 novembre.

Le marché monétaire proprement dit est dans l'état où nous l'avons laissé samedi dernier. Les capitaux sont abondants lorsque les billets offrent toutes les garanties nécessaires. Les billets de premier ordre se font, dans les rues, à 10 pour cent par an et 1 pour cent par mois, ceux de second ordre à 1 1|4 à 1 1|2. — Le papier de commerce est coté à 1 pour cent par mois le No 1, sans garanties collatérales et 1 1|2 à 2 le bon à No 2 — Les billets hypothécaires sont à 10 à 12 le No 1 et 12 à 15 le No 2.—Les banques escomptent la plupart des bons billets de commerce que leur offrent leurs clients et prêtent aisément, à courte échéance, sur de bonnes garanties collatérales.

Les banques ont reçu, de New York, de $100,000 à $500,000 en petits billets, mais cette quantité de monnaie courante ne suffit pas encore à la demande.

L'or a ouvert à 134 1|2 à 134 3|4 contre 134 1|8 à New-York, après d'assez fortes transactions, a fermé à 135 à 135 1|4. On a vendu $20,000 à 134 3|8, $1000, $2000, $3000, $5000, $10,000, $15,000 et $20,000 comptant ; $20,000 à l'option de l'acheteur, à livrer dans le courant de cette semaine, à 134 1|2, $10,000, comptant, à 134 5|8, $3000 et $12,000 à 134 3|4, $10,000, à l'option de l'acheteur, à livrer dans trois jours, 134 3|4, $6000 et $10,000, comptant, à 134 7|8, $5000 à 135 et $5000 à 135 1|4. Samedi soir, au Board des courtiers, $1000 et $3000 se sont vendus à 135.—Dans l'argent, une transaction (la seule annoncée) de $1000, en demi-piastres américaines, a eu lieu à 133 3|4. Nous cotons les demi-piastres américaines à 133 3|4 à 134 1|4, et les piastres mexicaines à 137 3|4 à 138 1|4.

Le change étranger a fléchi, pendant presque toute la journée, par suite de la baisse de l'or dans Wall street, mais une dépêche de 3 heures de l'après midi annonçant une hausse de 1|2 eraffermi et, à la clôture, il était un peu plus élevé que samedi soir. Les ventes de sterling comprennent : 3000 livres connaissement à 144 1|2, 10,000 livres à 144 3|4, 2000 livres No 1 à 145, 1000 livres connaissement No 1 (après la hausse de l'or) à 145 3|8, 2000 livres de banque à 145 7|8, 1000 livres à 146 1|4 et 1800 livres à 146 1|2. —Dans le change sur France, 25,000, 50,000 et 100,000 francs, en change de commerce No 1 se sont vendus à 3 92 1|2 60,000 à 3 91 1|4, 200,000 de banquiers au même taux, 25,000 et 75,000 à 3 90 — Le sterling peut être coté à 144 3|4 à 145 3|4 le connaissement bon à No 1 et clear, et 146 1|4 à 146 1|2 le change de banque. Le change sur France à 3 92 1|2 à 3 90 le change de commerce et 3 88 3|4 à 3 87 1|2 le change de banque.

Il ne s'est opéré aucun changement important dans le change américain. Les bab ... ues ont tiré sur New York à 1|4 d'escompte (une d'elles, cependant, a demandé 1|8. Les ventes sont : $20,000 et $30,000 de banquiers, à vue sur New York, à 5|16 d'escompte, $10,000, $20,000, $25,000 et $50,000, en change de commerce, à 3|8, $18,000 à 7|16, $15,000, à vue, sur Boston, à 7-16, $10,000, à dix jours de vue sur Louisville, à 1 et $5,000, à dix jours de vue, sur Chicago, à 1 1|4.

390 actions de la banque Crescent City se sont vendues à des conditions particulières ; 713 du chemin de fer des Opelousas, option de l'acheteur, à livrer dans le courant de cette semaine, à $1 50, ce qui est une forte baisse. Nous avons entendu mentionner des ventes considérables d'actions de la banque de la Nouvelle-Orléans et d'autres actions, mais on en ignore les détails.

Les obligations de la ville portant 10 pour cent ont été recherchées. $40,000 se sont vendues à 71 1|2 à 72, $2,500 à 72, $1000 au même taux, $6000 et $10,000 à 72 1|4. Une vente de $7000 s'est faite à 72 1|2, ce qui est une hausse. $9000 en mandats de l'Etat ont changé de mains à 66 1|2 et $3000 en mandats de la ville à 64.

Les billets de la ville ont trouvé plus d'acheteurs et acquis plus de fermeté. $10,000 et $20,000 se sont vendues à 35 pour cent d'escompte. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 36 d'escompte et vendu à 35.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi, 23 novembre 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3000 balles, à une hausse de ¼ à ½c. l'ordinary fermant à 21 à 21¼ c, le good ordinary à 22¼ à 22½, le low middling à 23 à 23¼, middling à — à — et strict middling à — à 24 cents.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1868—balles		3044
Arrivé dep. notre dern. rap.	7770	
" précédemment	245487	
		253257
		256301
Expédié aujourd'hui	[illegible]	
" précédemment	168470	170698
		85603

SUCRE—Les recettes, ce matin, ont consisté en 512 barils de sucre. La demande est bonne spécialement celle qui porte sur les meilleurs grades d'open kettle. Les prix de ces qualités sont fermes, mais ceux des grades moins élevés tombent. Presque tous les renforts reçus se sont vendus aujourd'hui comme suit : Inférieur 7 à 8, commun, 9 9¾ c, good fair 11¼ à 11¾ c. fully fair 12¼ c, prime 12¾ c, choix 13 à 13½ c. centrifuge 13, jaune clarifié 13 à 13¼.

MELASSE—Les recettes, ce matin, ont compris 1390 barils et 107 demi barils de mélasse. La demande de l'article porte sur les qualités meilleures et les prix sont plus pleins. Presque tous les envois reçus ont changé de mains aujourd'hui à 55 à 60 c le gallon de commune, 63 c pour le fair, 65 à 70 c pour la prime, 72 c pour la choisie en barils et 75 c la choisie en demi-barils.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Alice Dean, de Cincinnati, le Commonwealth et le towboat Mohawk, ayant à sa remorque des barges de St Louis, sont arrivés ici depuis notre revue de samedi.

FARINE—Le marché est calme, et les prix faiblissent et en ce moment, les affaires ne se font que par le placement. Les détenteurs demandent $6 37½ de la superfine, $6 62½ pour la double extra, et $7 pour la triple extra. Les principales ventes aujourd'hui ont embrassé 1000 barils, dont 300 de superfine et 100 de triple extra à des conditions privées, 50 et 100 de superfine à $6 25, 110 do à $6 30, 32 do à $6 37½, 40 do à $6 25 et 40 à $6 50 le baril.

MAIS—Les recettes, aujourd'hui, sont rondes, mais ces renforts n'ont pas encore été débarqués. 1200 sacs de blanc nouveau de l'Ouest se sont vendus à 90 c. le boisseau, 70 do à 90 c, 600 de vert à des conditions privées, 40 et 100 de la Louisiane à 92½ c et 80 à $1 le boisseau. En somme 3000 sacs.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est rond ; les prix sont fermes, mais il se fait peu d'affaires ; 50, 250 et 350 sacs se sont vendus à 63 c le boisseau.

CAFÉ—Continue à être calme et sans variation dans les prix. Le Rio—droit payé en ordinaire—vaut 16¼ à 16¾ c la livre, bon 15 à 15¾ cts, fair 14 à 14½ c. Stock en premières mains 2725 sacs.

BACON—Calme et les prix de l'article sont plus bas. Un lot de 5 barriques d'épaules de choix s'est vendu au débarcadère à 13¼ c, la livre, mais l'article est coté à 13 à 13¼ d, côtes clear ribbed 18¼ à 19 c. jambons passés au sucre 16 à 17 c la livre. 4 barils d'épaules vendues à — et 10 barriques de cotés désossés à 18¼ c. la qualité de choix est tenue à 19 cts.

PEAUX—Le marché aux peaux sèches est calme. Prix antérieurs Nous cotons : peaux mexicaines sèches 21 à 22 c la livre, do du pays 18 à 19—c, do préparées au Texas 19 à 20, do salées à sec 17 à 18 c, do humides, provenant des abattoirs de la ville de lourdes à légères, 10 à 13½ c la liv, peaux de veaux — à — chaque. Les peaux avariées ne sont payées que moitié prix.

LAINE—Le marché manque de laine et le peu qui nous en arrive est pris immédiatement à des prix pleins. Nous cotons : laine lavées 35 à 38 c la livre, do pleine de glouterons 12 à 20 cts, do native de la Louisiane 25 à 27½ la livre, mexicaine 20 à 24 c. Texas ½ à ¾ merino 27 à 30 cts.

BEURRE—Pas de changement matériel dans cet article. L'approvisionnement des qualités inférieures est fort, mais le beurre de choix est rare et en demande. cotes : Le commun et bon de l'Ouest est coté à 25 à 30 c, le choix 34 à 36 c la livre, le bon beurre du Nord 40 à 42 c, le et le Goshen de choix 45 à 47 c la livre.

BABON POUR DEJEUNER—L'approvisionnement de l'article tant de l'Ouest que du Nord est fort et les prix en ont baissé. 30 caisses de bacon de l'Ouest vendues à 18¼ c. Le bacon du Nord est coté à 19 c.

SAINDOUX—Il ne se fait que peu de chose en gros. Nous cotons le prime en tierçons 16 à 16 ¼ c, en barillet 17¾ à 18 c la livre.

FROMAGE—Nous n'avons à annoncer que peu changements dans l'article. Les grades les plus élevés sont en bonne demande, mais les basses qualités s'écoulent lentement. Le fromage de l'Ouest est coté à 17 à 18 c pour le Reserve et Factory, 12 à 15 c pour l'ordinary, 7 à 9 cts pour l'inférieur, 18 à 19 —c pour l'English dairy et —c pour le strictement choisi, fromage du Nord 19 à 20 c pour le cream et English Dairy, et 10 à 12 c pour le skim.

VIANDE SALÉE A SEC—10 barriques d'épaules se sont vendues à des conditions privées, cotés à 12¼ c la livre.

SEL—La demande de sel de Liverpool est bonne. Nous cotons le fin pris en entrepots $2 25 à $2 30 le sac, do pris en magasin $2 30 à $2 35, le gros pris en entrepots $2 — à $2 05, do pris en magasin $2 05 à $2 10 le sac. Le sel des Iles Turques est nominal à 50 à 60 c le boisseau.

DRECHE ET HOUBLON—Ces articles sont stables à $2 65 à $2 7 le boisseau de drèche de choix de l'Ouest. La drèche du Canada $2 75 à $2 75 le boisseau. Le houblon est calme. Le nouveau est coté à 25 à 30 cts la livre.

RIZ—L'approvisionnement de riz de la Louisiane actuellement en mains est fort et la demande de l'article n'est que locale. Nous cotons : prime 6¾ à 6¾c, ordinary 5¾ à 6¼ cts. Il n'y a pas de riz de choix ici. Il n'y a en premières mains qu'un lot de riz de la Caroline.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 23 novembre 1868.

Arrivés hier—337 boeufs du Texas, 275 veaux et veaux d'un an, 36 vaches à lait.

Vendu—453 boeufs du Texas, 165 veaux et veaux d'un an, 132 cochons, 822 moutons, 8 vaches à lait.

A vendre—251 boeufs du Texas, 318 veaux et veaux d'un an, 248 cochons, 1441 moutons, 69 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	50 00	à	60 00
Boeufs du Texas, 1ère do	do	35 00	à	40 00
Do do 2me do	do	25 00	à	30 00
Do do 3me do	do	16 00	à	20 00
Do do, nourris au mais, par livre net		—		—
Cochons, par livre gr		9	à	10
Moutons, 1ère qualité, par tête		3 50	à	4 00
Do 2me do do		2 50	à	3 00
Do 3me do do		1 50	à	2 00
Vaches à lait, de choix, par tête		75 00	à	100 00
Do 2me qualité, par tête		40 00	à	60 00
Veaux d'un an, par tête		10 00	à	15 00
Veaux de lait, par tête		6 00	à	10 00
Chèvres, par tête		1 50	à	3 00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'ABEILLE,
Mardi matin, 24 novembre 1868.

Le temps, hier, a été clair dans la matinée et sombre et couvert dans l'après-midi, avec menace de pluie, ce qui ailleurs voudrait dire menace de neige.

Les affaires, pour un lundi, ont été assez actives, surtout en consignations. Les exportations n'ont pas été considérables, vu qu'il n'est parti que trois bateaux.

Arrivés : le Commonwealth, de St-Louis, avec 1200 tonneaux de denrées de l'Ouest, l'Alice Dean, de Cincinnati, avec une cargaison de même nature, le Robt. E. Lee, de Vicksburg, avec 2,246 balles de coton et 2,460 sacs de graines de coton ; le National et Nina Simmes, tous deux du Bayou Sara, avec 164 balles de coton, 270 boucauts de sucre, 615 barils de mélasse et autres articles à ordre, le Judge Fletcher, d'Alexandrie, avec 410 balles de coton, le Frolic, Tahlequah, et Leni Leati, trois de Shreveport, avec 1388 balles de coton, 76 boucauts de sucre et 65 barils de mélasse ; le Mittie Stephens, de Fanners Barre, avec 43 balles de coton et 685 sacs de graines de coton ; le Glide, du Grand Ecore, avec 592 balles de coton et 93 têtes de bétail ; le J. G. Blackford, des Opelousas, et l'Aloe du bas de la côte.

Partis : Le National et le Nina Simmes, tous deux pour le bayou Sara, et le J. M. Shark, pour le bayou Lafourche.

Les steamers Lafourche, pour le bayou Sara, Wild Wagoner, pour Natchez, et Mississippi, pour St Louis, sont au quai recevant du fret pour leurs destinations respectives.

Le fleuve baisse de St Louis jusqu'à Vicksburg. L'Ohio, avant-hier, baissait aussi avec 6 pieds et 3 pouces d'eau dans le canal. Le temps était sombre et froid.

La rivière Arkansas, aux dernières dates, baissait avec 3 pieds, jusqu'à Little Rock.

La rivière Rouge baisse de Shreveport jusqu'à l'embouchure. La rivière Blanche baisse aussi ainsi que la rivière Ouachita.

LE ROBT. E. LEE, POUR VICKSBURG.

Le Robt. E. Lee, le champion du fleuve pour la forme, l'élégance, le confort et la rapidité, n'est égalé, sous tous ces rapports, par aucun autre bateau faisant le service du fleuve. Il est commandé par le capitaine J. W. Cannon, assisté de son commis, M. Robert—tous deux renommés pour leur habileté et leur courtoisie. Ce grand palais flottant quittera le quai ce soir, à 5 heures précises. Les expéditeurs feront bien de se rappeler que le fret confié au steamer Belle Lee est toujours délivré dans le plus bref délai. Quant aux voyageurs, il leur suffira de jeter un coup d'œil sur ce bateau pour en avoir la plus haute opinion.

LE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE LAFOURCHE, Capt. S. Heno, commis J. J. Brown, partira pour Bayou Sara et les points intermédiaires, ce soir à 5 heures précises. Les expéditeurs qui confieront du fret au Lafourche, seront assurés d'avance du soin tout particulier donné aux marchandises, et messieurs les passagers qui prendront ce bateau seront sûrs d'y être bien traités.

Le NEW ERA, sous le commandement du vétéran du fleuve, capitaine A. Dugas, assisté de son estimable commis Alfred Trépanier, partira aujourd'hui à midi précis, pour le Bayou Lafourche, et tous les points intermédiaires. Le New Era est classé No 1 à toutes les compagnies d'assurances. Recommander le New Era et ses officiers aux expéditeurs et voyageurs, serait chose inutile car ces messieurs ont une réputation à laquelle nous ne pouvons rien ajouter.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

MARDI 24 novembre 1868.

LA JUIVE,

Grand opéra en 5 actes, musique de Halevy, paroles de Scribe.

Pour la distribution, voir les programmes.

Les portes s'ouvriront à 6 1|2 heures et le spectacle commencera à 7 1|2 heures.

Le contrôle est ouvert tous les jours de 9 heures A.M. à 3 heures P. M.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs

J. KITTREDGE.........Trésorier
W. H. CAVANAUGH.........Régisseur

Pour la semaine commençant
Lundi Soir, 23 novembre 1868.
LES DEUX GRANDES SENSATIONS
Mademoiselle TURNOUR, la Reine de l'Air et la pièce burlesque et populaire,

WHITE FAWN,

Avec un changement complet dans l'exécution de cette pièce, où figureront tous les artistes burlesques de la troupe. 22 nov—6

Nouvelle salle des Odd Fellows.

GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL,

Donné par Mlle THERESA CANNON, secondée par un grand nombre de dames et de messieurs.

Lundi soir 30 novembre 1868.

Au bénéfice de la Société de St VINCENT de PAUL pour les pauvres.

Les portes seront ouvertes à 6 1|2 heures. Le concert commencera à 7 1|2 heures.

BILLETS......... 50 cents.

A vendre chez tous les marchands de musique. 22nov

1868 Troisième Réouverture 1869

ANNUELLE DU

Musée et de la Ménagerie CRESCENT CITY.

Nos 40 et 42 de la Rue Saint-Charles; (En face de l'Hôtel St-Charles.)

Un Congrès de Merveilles vivantes ! Etranges jeux de la nature !

La Fille à deux têtes—Elle chante, parle et boit des deux têtes à la fois.

Merveilleuse Grenouille humaine, ou l'homme poisson.

La plus petite femme du monde.—Agée de 45 ans et d'une taille de 35 pouces.

Jeunes lions.—Les seuls qu'il y ait dans le pays.

La plus nombreuse famille heureuse d'Amérique.

GRAND VIVIER.

10,000 Curiosités de toutes les parties du globe.

L'établissement est ouvert de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée 50 cents, Enfants 25 cents. 21nov

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 2d pont arrière de la Nlle-Orléans à St-Nazaire, $250 en or.

Passage dans une cabine 2d pont avant.... 185
Passage d'entrepont.... 100

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi place.
Au-dessus place entière.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 (?) sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement ; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, Agent,
10 nov—1an—11b 37, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

EUROPE.	capt. Lemaire,	Samedi 14 nov.
ST-LAURENT,	capt. Bocandé,	Samedi 28 nov.
VILLE-DE-PARIS,	capt. Surmont,	Samedi 12 déc.
PEREIRE,	capt. Duchesne,	Samedi 26 déc.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE.
Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS :
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88.
Troisième cabine $35, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.
8nov—11b V. PERRILLIAT, 127 rue Commune

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Partant du Pier No 45 North River, New-York,
TOUS LES SAMEDIS,
A UNE heure précise de l'après midi.

Vitesse et excellents emménagements.

PREMIÈRES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York		$100
A Londres,	do	105
A Hambourg,	do	105
Au Havre et à Brême,	do	105
A Paris,	do	115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York	$ 30
A Londres	34
Au Havre et à Paris	40
A Brême ou Hambourg	47

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont), $35, en monnaie courante.

Il sera fait un escompte de dix pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au dessus sur le "Provincial Bank of Ireland" et ses différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOTT & McKEEVER,
3 sept No 180, rue de la Commune

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie
SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer,
TEUTONIA, cap. Barends,

partiront de Hambourg et du Havre pour la Nouvelle-Orléans chaque 15 du mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants :

De Hambourg ou du Havre.		De la Nlle-Orléans ou la Havane.	
Première cabine	$150 00	Première cabine	$165 00
Deuxième cabine	112 50	Entrepont	45 00
Entrepont	45 00		

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :
1ère cabine, $30 en papier, Entrepont, $20 en papier.
Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de $2 10 et 15 0|0 pour le tonneau.

MAURY & CO.,
Agents de passage, 181 rue de la Commune.
WILLIAMS, RUPERT & CO.,
Agents généraux, 65 rue Carondelet.
B. ERDMANN, Havane.
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents généraux de passage de la Compagnie,
No 6, rue Barclay, New-York.
25 nov En construction le vapeur SILESIA

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nlle Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélice, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,
LE NEW-YORK.........Capitaine F. Dreyer.
LE BREMEN.........Capitaine H. A. Neynaber.
feront le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême. Ils toucheront à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

— Jours de Départ. —

DE BREME.	DE LA NLLE-ORLEANS.
LE NEW-YORK, 14 octobre	vers le 20 novembre.
LE BREMEN, 11 novembre.	vers le 20 décembre.

—PRIX DU PASSAGE.—

De la Nouvelle-Orléans à la Havane ou à Brême :
Première chambre............ en or — $165
Entrepont............ en or — 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :
Première chambre, en monnaie courante $30
Entrepont .... " 20

Pour les détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent.
23 août—6m Rue de l'Union, No 42.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

GEN'L GRANT,	Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY,	Capt. Wm Weir,
SHERMAN,	Capt. W. P. Heary,
GEN'L MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle-Orléans.

Le Steamer

UNITED STATES,
Commandant Geo. L. Norton,

Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le DIMANCHE, 29 novembre, à 8 heures A. M.

Le steamer

GEN. MEADE,
A. W. Sampson, commandant

Partira du pied de la rue St-Louis, JEUDI, 26 novembre, à 8 heures du matin.

Ces steamers ont d'excellents emménagements.

Chambres.............. $60 00.

On signe des bills de connaissements pour Liverpool.

Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 160.

Le CRESCENT CITY suivra le UNITED STATES et partira DIMANCHE, 6 décembre à 8 h. A. M.

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer

CORTES,
Commandant Horatio Nelson

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le DIMANCHE, 29 novembre, à 8 heures A. M.

Passage.......................$60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et la HAVANE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 41.

Pour Vicksburg.

Bateau régulier de la malle des Etats-Unis.
POUR VICKSBURG.

Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Donaldsonville, Plaquemines, Baton-Rouge, Bayou Sara, l'embouchure de la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Vicksburg et toutes les places intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur BELLE LEE, F. P. Leathers, capitaine, Adolphe Mamelle et Samuel Ayles, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il se relie, à Vicksburg, avec les bateaux "Dunnest" et "Coon oss", qui partent pour les rivières Tallahatchee et Yazoo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. G. WAYNE,
30 nov No 33 de la rue Natchez.

Grand Ecore.

PAQUEBOT hebdomadaire régulier.—Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore de Mauricé, Montgomery—(Prenant du fret pour les débarcadères Boeufs) Alexandria, les débarcadères de Normand, Berlin et tous les débarcadères intermédiaires. L'excellent bateau à vapeur GLIDE, capitaine James F. Muse ; commis L. W. Clayton, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. BRITTON & CO,
18sept No 12 de la rue de la Commune

La Côte et Bayou Sarah.

POUR BAYOU SARA et tous les débarcadères intermédiaires.—Le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine Emile Gross, quittera la Nouvelle-Orléans les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi, et les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de lundi, 16 novembre. Retour : il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et les SAMEDIS. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS, Agents,
18nov No 25 du Commercial Place.

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir, pour le Bayou Sara, Bâton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, ... , capitaine V. B. Sarasco, partira comme il est dit ; à SON RETOUR, quittera le Bayou Sara tous les JEUDIS et LUNDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE,
8 sept 6, Nouvelle-Levée.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans, la côte et le Bayou Sara—Deux départs par semaine.
Le steamer LAFOURCHE, capitaine S. Heno (J. J. Brown, commis) partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., (à dater de mardi, 15 septembre 1868). Il partira du Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 12nov—1m

LE bateau à vapeur semi-hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. B. Greathouse, commis A. J. Reid, aidé de MM. H. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
K. O. MELANÇON,
29 août No 11 de la rue Conti

La Côte et le Bayou Lafourche.

Paquebot de Lafourche et de la Côte.

Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 10 novembre. Il partira de la Nlle-Orléans les MARDIS et les JEUDIS à midi et les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Il sera de retour les MERCREDIS VENDREDIS et LUNDIS.
14 nov—1m A. DUGAS.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos. F. Aucoin, commis P. A. Charlet, part de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau ira jusqu'à Lockport.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord 8 nov—1m

Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche.—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine DIEVART, commis T. Nicola, part de la Nlle-Orléans les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
22nov—1m

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez—Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur W. FD. WAGONER, capitaine W. B. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, agent.
20nov No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville.—Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Cousins.

Le CAMELIA se relie au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington, les MARDIS exceptés. Il part, pour les susdits endroits, les LUNDIS, MARDIS, JEUDIS, à midi, et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures. Retour, il part de Madisonville les LUNDIS, à 5 heures et demie du matin, les MARDIS à 8 heures du matin, les JEUDIS à 5 heures et demie du matin et les VENDREDIS à 5 heures du matin.

Le reçu ne se paiera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA, agent,
No 81 rue de l'Union. Nos 12 et 26
N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une demi heure avant le départ du steamer. 17avril—1an

ANNONCES DIVERSES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureau du Secrétaire d'Etat.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1868.

Messieurs les Editeurs de l'ABEILLE :

LES citoyens des Etats-Unis, voyageant à l'étranger s'exposent à de graves inconvénients en ne se munissant pas de preuves authentiques de leur nationalité. Le soussigné, par conséquent, engage de nouveau le public à se pourvoir de passeports, délivrés par ce Département. Il fera délivrer des passeports à tous les citoyens des Etats-Unis qui lui adresseront une demande à cet effet. Tous les passeports ont la signature du Secrétaire d'Etat, l'empreinte du sceau du département, et le porteur en doit présenter la description ou l'autre, au bureau du Secrétaire d'Etat. Les passeports seront délivrés gratis. Ceux qui désirent en obtenir, doivent s'adresser avec une copie de la circulaire relative aux passeports, à mon bureau.
Je suis, etc., etc.

GEO. E. BOVÉE,
Secrétaire d'Etat.

Département d'Etat.

Washington, 4 septembre 1868.

Ce Département a été officiellement informé que les autorités espagnoles de l'île de Cuba ont adopté un nouveau règlement au sujet des passeports. Ce règlement exige que toutes personnes arrivant dans les ports de ce gouvernement soient munies de passeports en règle, et visés par le consul espagnol du port de départ, et que les personnes n'exhibant pas ces passeports, ne seront pas admises. Il est donc expédient que toutes personnes se rendant dans ces ports soient munies de passeports, et les membres officiels qui tiennent leurs passeports doivent être visés par les consuls de ce Département. Les agents de ce Département ont reçu l'ordre de délivrer des passeports, et les maires de la Nouvelle-Orléans et autres villes sont aussi requis de délivrer des certificats de citoyenneté. Les personnes habitant les ports de mer des Etats-Unis et ayant "agent pour le département" devront se rendre à ce département, dans lesquels il n'y a pas de ces agents... Les personnes voyageant à l'étranger se munir de passeports avant de partir pour les ports de Cuba où ils seront rejetés en vertu des règlements dont il a été fait mention.

W. H. SEWARD

BANQUE DES MARCHANDS.

6 octobre 1868.

CONFORMÉMENT à un acte passé, le 5 septembre 1868, pardevant G. Le Gardeur Jr, notaire public de cette ville, des livres de souscription seront ouverts, tous les jours, au local de cette Institution, No 61 rue Gravier, à dater du 1er octobre jusqu'au 1er décembre 1868, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour la vente de trois cent trente mille (330,000) piastres formant la balance du capital de la dite banque, payable en actions de $100, payables comme suit...

Vingt pour cent au moment de la souscription et ensuite dix pour cent tous les mois, jusqu'à parfait paiement.

Par l'article 8 de la charte de la banque, les actions, nul privilège, ne pourront être accordés, ni aucune réclamation; les ventes en actions additionnelles ni préférence privilège accordé.
4 oct—1m 1 ot—VL 2m Tn. J. DIX, Caissier

Pertes sur mer payables à New-York ou en Europe.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, dont le bureau est au No 120 de la rue de la Commune, annonce à ses amis et au public qu'elle a conclu des arrangements pour le paiement de pertes sur mer à New-York, Liverpool, Londres et au Havre, quand on le voudra—dans toutes fins additionnelles pour les délais par primes établis par le chef du Bureau d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Nlle Orléans, 15 octobre 1868
16 oct—1mm

Whiskey et Vin.

LA MAISON O. KERNEL, de CINCINNATI, offre du WHISKEY à $1 05 le gallon. S'adresser chez L. MANUEL, 31 rue Dumaine (entre Chartres et Levée) seul agent de notre maison pour la Nouvelle-Orléans.

On trouvera aussi du VIN de première qualité à $47 la barrique et $1 le gallon, $2 50 la douzaine de bouteilles.

On peut venir le goûter avant d'acheter, afin de se convaincre que la qualité ne laisse rien à désirer.
7nov—1m

BISCUITS. BISCUITS.

Old Basin Bakery,

P. BIZOT & SISSAC,

NOS 7 et 9, Carondelet Walk. Cette boulangerie connue depuis si longtemps et si avantageusement des marchands de la ville et des campagnes offre ses biscuits de toutes espèces et de première qualité, à 10 pour cent au-dessous des prix courants.
18oct—3m

Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 20 novembre 1868.

L'ELECTION de sept directeurs de cette Institution, pour l'année, aura lieu au local de la banque, au coin des rues Camp et Gravier, le deuxième lundi (le 14) de décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CH. JUMONVILLE,
Caissier.

MACHINE A COUDRE

DE GROVER & BAKER.

La seule Machine adoptée pour toute espèce de couture de famille.

Bureau et dépôt, pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nlle-Orléans. 18 nov—3m

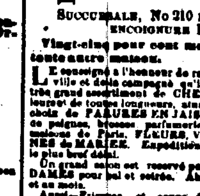

MAISON FELIX SABON 14 Rue Baronne, PRES CANAL.

SUCCURSALE, No 210 RUE DU CANAL, ENCOIGNURE BASSIN.

Vingt-cinq pour cent meilleur marché que toute autre maison.

LE soussigné à l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de CHEVEUX de toutes couleurs et de toute longueur, ainsi qu'un des plus beaux choix de PARURES EN JAIS, NACRE ET ACIER, de peignes, brosses, parfumeries fines des premières maisons de Paris, FLEURS, VOILES et COURONNES de MARIEE. Expédition pour la campagne dans le plus bref délai.

Un grand salon est réservé pour la COIFFURE des DAMES pour bal et soirée. Abonnement à la semaine et au mois.

Aussi—Frisures et coups de cheveux des ENFANTS, &c.
6oct—6m FÉLIX SABON

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, du Candie de fantaisie, et de CONFISERIES.

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Vermicelli. Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c, &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix de marché par
NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours ; nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, pourvoyeurs et établissements publics.

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

FUSILS ! FUSILS !

REVOL, ARQUEBUSIER,

210...... Rue de Chartres...... 210

(MÉDAILLE D'OR 1868.)

Répare et fait en général tout ce qui concerne l'arme à feu.

A CONSTAMMENT en main des Fusils Français et Anglais. Pièces de rechange. Cheminées extra fines, Capsules Gevelot et autres marques, ainsi que d'autres articles de chasse et munitions, etc.
18 nov—3m

FUSILS ! FUSILS !

198...... RUE DE CHARTRES...... 198

MAISON PONTALBA.

Les disciples de St Hubert seront heureux d'apprendre que notre populaire armurier, J. SAGET, vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS de chasse, "DAMAS BERNARD," avec incrustations en or, et autres qualités, qu'il vendra au prix coûtant. On trouvera aussi chez M. Saget tout ce qui compose la fourniture des armes à feu, ainsi que des Cheminées fabriquées par lui-même, qu'il garantit pour un an.
14 nov—3m

J. F. DITTRICH,

89...... RUE DE CHARTRES...... 89

MANUFACTURIER, et MARCHAND en gros et en détail, de FUSILS, CARABINES, PISTOLETS, et tout article de chasse et de munition. Il en a un vaste stock récemment reçu et vendra à des prix correspondant à la dureté des temps. Réparations faites avec activité promptitude et garanties. 29 oct—1m

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...41 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM ! ALUMINIUM !
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCÈS !

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et argent ; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
26 mars—1an

Avis de Dentiste.

Le Dr GODFREY, dentiste, s'est transporté au No 172 de la rue du Canal, deuxième porte après Christ's Church. Il sera heureux de recevoir ses amis et clients aux heures ordinaires. 14nov—1m

BANQUE D'AMERIQUE.

Nouvelle-Orléans, ce 14 novembre 1868.

L'ELECTION annuelle de treize Directeurs, pour l'année suivante aura lieu au local de cette institution, le 16 DECEMBRE prochain, de 10 heures a. m. à 2 heures p. m.

J. E. MORTIMER,
16 nov—au 16 déc Caissier.

350,000 Cigares.

LE soussigné vendra, aux plus bas prix du marché, un stock de 350,000 Cigares, faits dans sa fabrique, du meilleur tabac de la Havane (Vuelta Abajo). Il a aussi un grand choix de Cigares mêlés et du pays.

F. SUAREZ,
Fabricant de Cigares, No 15, rue Columbus, entre Remparts et St Claude, Troisième District.
14 nov—3m

AVIS.

Mr. CARLO PATTI donne des leçons de violon et d'accompagnement.
S'adresser aux magasins de musique de
3 nov SLACKMAR et GRUNEWALD.

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.

Nos. 23 & 25 RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté.
SEULS AGENTS DES MARQUES
CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., COGNAC.
GAUTIER FRERES,
GOLDENBURG,
HENRY SUTTON,
ALEX. SEIGNETTE, LA ROCHELLE.
LARRONDE FRERES, COGNAC.
Le. O. LANYER,

— IMPORTATEURS —
Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE"
De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.
Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Lebrun, "Eagle Brand"; T. Ernest, "Lion's Brand"; F. F. Eyquem, Ch. Troplon, Larron le Frères, Margaux, Haut-Brion, Haut-Sauternes, J. B. Clerc & Cie. le CÉLÈBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles ; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Hunter de Ecr. Desbordes et Fils ; Ackerman Laurance, Sillery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.

Sardines à l'huile ; Viandes et Légumes conservés ; Sardines désossées et Pâtes Truffées de Gorree Jne et Fils. Bouchons, A. Debans ;
Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

Nouveau Moulin à Riz, amélioré,

Nos. 268 ET 270

DE LA RUE TCHOUPITOULAS.

NOUVELLE ORLÉANS.

LE soussigné vient d'achever son Nouveau Moulin à Riz perfectionné, ce qui lui permet de recevoir, des

Planteurs et des Marchands de riz,

de l'Etat, des ordres pour vanner et polir le riz. Il le requiert la certitude que ce riz sera le meilleur qu'il y ait dans l'Etat de la Louisiane, et il n'est efforcé d'atteindre ce résultat. Il peut remplir les commandes immédiatement et à plus bas prix qu'aucun établissement de ce genre en Louisiane. Il a en ... un Pilon à riz amélioré, dont il est l'inventeur, et c'est assuré de brevet. Ce pilon conserve au riz sa fraîcheur et le rend plus blanc et plus propre.

Les planteurs et les marchands sont priés de laisser leurs ordres aux

Nos 268 et 270 de la rue Tchoupitoulas.
Prix Calline.
PH. HOELZEL,
Propriétaire.

N. B. On trouvera constamment chez lui du riz, de la farine de maïs, du gru, du blé, seigle et toute espèce de grains aux plus bas prix du marché.

Charroyé gratis.

Un dépôt de "Moulin à riz, à maïs et à farine de la Louisiane" est ouvert au No 47 de la rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, pour les marchands de ce voisinage. Les ordres pour riz, maïs, farine de maïs, gru, blé, seigle et grains de toute espèce promptement exécutés pour toutes les parties de la ville sans frais de charroi.

Les planteurs qui enverront leur riz à cet établissement auront l'avantage de l'y faire vendre par le propriétaire au prix le plus élevé du marché.
S'adresser au "Glass Box 1907" du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 17oct—3m

STEAM DYEING.

Teinture et Nettoyage, encoignure Remparts et St-Philippe.
E. EUGENE GEORGEAT.
Baisse de Prix.

CETTE maison, si avantageusement connue depuis 5 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs, le soins apportés dans le nettoyage et l'apprêtage des vêtements qui lui sont confiés, offre au public une large diminution de prix, sans concurrence possible avec les autres établissements de ce genre.

Pa'etot drap, mérinos, etc., teint en noir, $1 00 Pantalons do 75 cts ; Gilets do 35 ct. ; Robes en mérinos grenadine, popeline, mousseline, barège, mozambique, calicot, châles, teint en noir, 75 cts ; Jupes, Châles do 1 00 ; Robes en soie, teint en bleu ou violet, 2 50 ; en jaune ou vert, 3 00 ; en marron foncé, 2 00 ; en marron bleu gris, 1 75 ; Robes en laine teint en bleu ou violet, 2 00 ; en jaune ou vert, 2 50 ; en marron Bismarck ou gris, 1 25 ; Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilets, vêtements d'enfants, Robes, Jupes, à 35, 40, 50, 60, 75 et 1 00 ; Rideaux en laine, toutes couleurs 75 cts

Il sera fait en outre, à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints.
Gants nettoyés ou teints, 20 cts. 22 sept—3m

JOHN H. KEEP. JER. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE,

No. 26, de la rue Nouvelle-Levée,
No. 28, de la rue Tchoupitoulas.
6 sept—3m Nlle-Orléans

Café Démocrate,

No 58.........RUE ROYALE.........No 58
(Près Bienville—Nouvelle-Orléans.)
W. O. MANN, Propriétaire.

LE public trouvera dans cet établissement la meilleure Bière, Vins du Rhin, Liqueurs, &c. 13 oct—3m

VERMIFUGE

DE

B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme ; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux : Douleur sourde au front, étourdissement, rêves agités, alternativement, démangeaison au nez, perte ou manque d'appétit, alternativement ; désir ardent d'avoir certaines nourritures, maux de tête, pâleur des lèvres, gonflement du ventre, abattement et irritabilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, entre ce dangereux remède, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité ? Le VERMIFUGE de B A FAHNESTOCK, le Pas les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas, qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. DUCONGE, Agent,
8nov rue de Chartres, No 30, Nlle Orléans

J. RAULT,

Serrurier-Armurier, rue Ste Marie, No 207, en face le marché Magazine, 4me District,

Offre de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de serrures, pour magasins et pour meubles, ainsi que des clés, outils et timbres de tous genres, il se charge également de la fourniture des serrures et ouvrages de son métier, ainsi que de la fourniture des serrures, garde-feu et réparation concernant son métier. En outre, des réparations des pistolets, fusils, carabines, et des machines en bronze, il a également un assortiment de Lances et Soles pour les bouchers, apportées par lui de France.

A vendre en gros et en détail. 8sept—3m

CHAUX DE COQUILLES
Pour les Habitants Sucriers.

LES habitants sucriers pourront maintenant acheter la chaux de cette excellente chaux de coquilles pure, à la Nlle Orléans. Elle est de la plus grande pureté et on en obtient une grande ... en ... Elle est toujours parfaitement sèche et contient rien qui puisse en diminuer la qualité dans la fabrique du sucre. Elle est à vendre en ce ... en barils, à demi-barils, et ... le bord des bateaux ... s'adresser à ...
A vendre par

WM. L. CUSHING,
No 61 de la rue St-Charles, coin Union, ou au No 35 de la Promenade Carondelet, Vieux Bassin. 25oct—3m

Bon Marché !

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes à air, Tuyaux en plomb, &c.

No. 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans. Agents de Bon Marché par la Cie du Fourneau ... de Cutwell, Shaw & William. Ils ont toujours du Gaz dans leur magasin et au meilleur marché possible. Ils se chargent de poser des tuyaux pour le gaz. ...
16 oct—3m

Shepard & Hutchinson,

Emporium d'articles de ménage.
85 RUE DU CAMP.

Un assortiment varié et complet de Faïence, Porcelaine, Verrerie et Articles de ménage.

NOUS recevons régulièrement de nouveaux envois, et choisissons avec soin et combinés pour satisfaire aux demandes de la place, par notre sieur Shepard.

Les ordres pour toute partie de la ville ... sont exécutés sans frais de charroi.
21 oct—3m

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR,

Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE,
No. 164 de la rue du Canal,
Directement en face du Christ Church.
4 oct—1an

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 juillet—1an

TAXES.

MANDATS de l'Etat, pour le paiement de toutes les taxes et licences de l'Etat, à vendre par
J. HERNANDEZ,
15 oct—3m No 11 de la rue Carondelet.

AVIS aux Contribuables de l'Etat dans le Troisième District.

VOUS êtes requis de vous présenter, de suite, à mon bureau, No 9 de la rue de l'Esplanade, en face de l'Hôtel de la Monnaie, pour y acquitter la taxe spéciale d'un pour cent prélevée sur la valeur des meubles et des immeubles, d'après les tableaux d'assessement de l'année 1867.

Ladite taxe sera consacrée au paiement des coupons (échus) des bons de l'Etat, émis avant le 20 mars 1867, au paiement des bons ... des mandats de l'Etat et de Convention, au rachat de certificats de dette de l'Etat émis en vertu de la loi No 3 de 1865, au paiement des taxes de l'Etat et de Levées de 1867 — le délai ayant été prolongé.

O. C. BLANDIN,
Percepteur des taxes d'Etat, Troisième District.
3 nov

LA COMPAGNIE d'Elevator et d'Entrepôt

de la Nouvelle-Orléans

A été organisée, le 14 du courant, par l'élection des Directeurs dont les noms suivent L. J. Higby, Jas. H. Oglesby, James T. Tucker, S. A. Stockdale, Len Higby, La Direction a élu L. J. HIGBY, Président et LEN. HIGBY, Secrétaire. Elle a résolu, le même jour, de tenir le livre d'actions ouvert au bureau de J. H. Oglesby & Co No 71 de la rue Tchoupitoulas, au bureau de James T. Tucker, No 26 de la rue Carondelet et au bureau de "l'Elevator" où sont reçues les souscriptions destinées à doubler la capacité de "l'Elevator" actuel.

Tous ceux qui sont à même de placer des fonds dans un établissement qui n'a aucune dette et peut partager ses bénéfices, tous les trois mois, entre les actionnaires, sont invités à s'adresser à l'un des bureaux indiqués plus haut ; ils y obtiendront des renseignements sur les affaires de la Compagnie et sur le taux de l'emmagasinage.

LEN. HIGBY,
18 oct—6f—PP—1m Secrétaire.

Couvertures grises, Pardessus, Brodequins chevillés.

A TRES BAS PRIX.

200 PAIRES couvertures grises à $3 la paire,
100 pardessus épais à $4 pièce,
100 paux (simples) harnais de wagons, à $3 le jeu,
200 douzaines brodequins chevillés à $6 la douzaine,
20 do souliers, à $5 la douzaine
A vendre par S. B. CHURCHILL & BRO.,
3nov—1m No 91 rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Girod.

JOSEPH MARISTANY Jr.,

Marchand de Vin en Gros.

Liqueurs, Whiskey Monongahela et Bourbon, Spiritueux, Cigares etc.
30............Tchoupitoulas............30
Entre Natchez et Gravier Nouvelle Orléans.
30 octobre

Changement de Local.

LA BANQUE CRESCENT CITY a été transportée au No 47 de la rue Carondelet, coin Union. 8 nov—1m

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ

GEO. ALCÈS,

185 RUE DES REMPARTS 185

MR. ALCÈS garantit ses cigares conformément aux échantillons. Il n'emploie que des tabacs de première qualité (américaine et havanais.) M. Alcès offre aux fabricants de cigares du tabac en feuilles, américain et importé, de bonne qualité, à des prix réduits et au détail, ainsi que des Rebuts de Grenade, No 10, 16 et 27. Les ordres adressés au Lock Box No 446 P. O. N. O. seront exécutés avec soin et promptitude.
7oct—3m

INSTITUTIONS

Institut St-Charles,

DIRIGÉ PAR Mme CLARA LEFRANC.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

104 et 106 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette institution a eu lieu le 1er septembre.

Aux professeurs de musique, et et favorablement connus, attachés à l'institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.

Cet excellent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'institut seront admises à ces cours.

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre, boîte de la Renaissance, lettre H. 28sept—3m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21aout—1an

INSTITUTION DERON,

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,

No. 283, Esplanade, encoignure Prieur. Cours Elémentaires et Supérieurs, en anglais et en français.

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc.
Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

Collège Commercial de la Louisiane

RUE CARONDELET, No 34,
Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,
(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)

LE Professeur A. D. Y. HENRIQUES, A. M., auteur du "Calculateur moderne de commerce," Président, R. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président—Ce Collège est ouvert et les jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, américain et étranger, une méthode de calcule abrégée venant d'être publiée. Les lois et les usages de commerce sont les principales études de cette institution. Les leçons d'écriture d'ornement se donnent rien en soirée et en septembre. Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collège. 14 sept—1m

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première, PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et joint aux avantages d'un local spacieux ceux des frais ombrages d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleurs établissements d'éducation. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution.
13août 5m

INSTITUTION LOCQUET.

PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES
Nos 212 et 214 rue St Charles, et 201 rue du Camp.

Mlle M. A. BURR.................Principale.

LA vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI 1er septembre 1868.

Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français de l'Anglais, de l'Allemand et de l'Italien ; et de la Musique.

Le département primaire annexé à l'école est confié à des professeurs expérimentés qui dirigent les cours supérieurs, et l'instruction des élèves y est soignée avec la même sollicitude.

Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr au local de l'Institution, où on pourra également se procurer la liste des professeurs et des élèves, et par lettre à la Poste, Boîte fermée No 131.
15 août—3 par sem

Collège de Ch. Caron,

Angle des rues Orléans et Remparts.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures.
Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h.

INSTRUCTION commerciale—Langues modernes.
Connaissances utiles.
Classes du jour .... de $3 à $4 par mois.
Classes du soir .... de $3 "
1 août—1an

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désirent s'adresser à lui sont priées de se renseigner au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.
19juillet—1m

BUREAU DES COMMISSAIRES

DES

Dettes Consolidées de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans 22 octobre 1868.

En vertu de la 11ème section d'un acte intitulé " Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour voir à la gouverne et à l'administration de ses affaires" approuvé le 23 février 1852, et l'effet de convertir la dette de la ci-devant Municipalité No Deux, échéant le 1er décembre prochain, des propositions cachetées, seront reçues à ce bureau pour l'échange des soixante-trois (63) Bons de $1000 chaque émis par la Municipalité No Deux à la Banque de Cité pour les Bons Consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, au premier décembre 1862, ayant vingt-quatre années à courir avec des coupons d'intérêt y attachés au taux de six pour cent par an, payables semi-annuellement en la ville de New-York.

Les propositions devront porter sur l'adresse : " Offer for Exchange of Bonds" et seront ouvertes le premier décembre 1868 à midi. elles doivent être adressées à O. DE BUYS, Secretary Room No 2 City Hall.

Par ordre du Bureau,

O. DE BUYS, Secrétaire.
21oct—4 et nov—4 le 1er déc

E. A. TYLER,

115......RUE DU CANAL......115.

Fabrique sur commande,

DES MONTRES, DES PENDULES, DES BIJOUX ET DE L'ARGENTERIE.

IL a un magasin et reçoit constamment des meilleures manufactures d'Europe et d'Amérique des MONTRES, PENDULES et des BIJOUX.

On trouvera chez lui une grande variété de ARGENTERIE DE TABLE ET D'ORNEMENT, DE L'ARGENTERIE PLAQUÉE.

Des L. NETTER et des LORGNONS en or, argent, acier et caoutchouc des STATUETTES en bronze et en marbre, de Paris.

Les réparations de montres, bijoux et la montage des diamants seront l'objet d'une attention particulière.
Il fait de l'argenterie sur commande. 13nov—3m

"Chaux du Cap de Richards,"

Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale : "RICHARDS CAPE LIME". Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et fort appréciée depuis 16 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et d'autres procédés industriels. Il y en a toujours un assortiment, venant des fourneaux, au chantier de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.
3 oct—3m NEWTON RICHARDS

Profitable placement d'argent.

UN JARDIN NIER instruit, également versé dans la théorie et la pratique de l'agriculture, et propriétaire dans les environs de la Nlle-Orléans, d'un excellent morceau de terre à l'abri de tout danger d'inondation, désirerait trouver un ou plusieurs associés qui veuillent placer ensemble une somme de DIX MILLE PIASTRES, ou PLUS, pour cultiver ledit morceau de terre pendant une ou plusieurs années, les profits par moitié. En tout cas, un intérêt de 10 pour cent leur serait assuré.

Les familles pourvues qui auraient quelques fonds dans cette entreprise y trouveraient non seulement un bon intérêt de leur argent, mais en outre, quelques autres avantages de plaisir ou d'utilité.

Pour plus ample information, s'adresser, par écrit, à M. CHARLES, Bureau de l'ABEILLE, No 73 rue de Chartres. 3nov

EDWARD D. WHITE,

AVOCAT,

No. 9 DE LA RUE CARONDELET.
13 nov—

MADAME WARLT,

FEMME-MEDECIN,

No 195 rue de la Douane, coin Remparts,

GUÉRIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie, etc. Ses remèdes n'ont jamais failli.

Elle soulage promptement les Dames qui souffrent de l'interruption des Menstrues. 24 oct—1an

A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES —ET—

Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger.

1er sept—1an Rue Tchoupitoulas, No 48.

Vins d'Espagne.

LE soussigné vient de recevoir directement un assortiment de Vins d'Espagne, de choix, tels que :
San-Vicente, (vin de table), Bacalo,
Sherry, Nos 1 et 2, Garnacha,
Macabeo, Santerno,
Oporto,
qu'il offre à bon marché. M. PESANT,
31 oct—3m 5, rue Carondelet.

Magasin de Variétés.

MR. J. G. BERMEL, propriétaire du salon de barbe et du magasin d'articles de variétés, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, vient d'établir une succursale, rue du Canal, No 126 entre St Charles et Carondelet. On y trouvera un choix complet de CHEMISES FRANÇAISES, CALEÇONS, GILETS DE FLANELLE, CHAUSSETTES, MOUCHOIRS, CANNES, PARAPLUIES, BROSSES, PEIGNES, ARTICLES DE TOILETTE, etc., ainsi qu'un assortiment de parfumeries fines qu'il reçoit directement d'Europe.
8 nov—1m

J. E. KRULL. E. S. DICKEY.

KRULL & DICKEY,

Libraires et Marchands de Fournitures de Bureau, en Gros et en Détail,
106..................RUE DU CANAL..................106
Nlle-Orléans, Lne.

Livres de droit et de médecine, livres divers et livres d'enfants. 13nov—1m

Magasin de Broderie.

99..........RUE BOURBON..........99.

MMES MAITRE et MONTAROIER, dessinateurs en broderies, ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public qu'elles viennent de fondre leurs anciens magasins en un seul, situé à l'adresse ci-dessus. Les dames trouveront comme par le passé, dans ce nouvel établissement, un assortiment complet de tout ce qui a rapport à la BRODERIE, à la MERCERIE et aux NOUVEAUTÉS. 11nov—3m

Cigares de la Havane ! CIGARES DE LA HAVANE !

UN nouveau et très grand stock de cigares importés, de différentes grandeurs et marques, telles que— Partagas, Cabaña, La Corona, H. Upmann, Walter Scott, Perfeccion, etc. etc.
A vendre, à des prix très modérés, par
JAYME MAGI,
No 72 de la rue Commune, entre les rues Magazine et Tchoupitoulas. 11nov—3m

VENTES JUDICIAIRES.

GEORGE ALCES vs S. FUNK.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,805. En vertu d'un writ de fieri facias, adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Geo. W. Avery, ci-devant Shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI cinq décembre 1868 à 12 heures P. M., à mon entrepôt, situé rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Une caisse de tabac.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
24 nov—24,27—déc 1,3,5

JULIEN A. SEGHERS vs. EDWARD D. SEGHERS et al. (Edward D. Seghers et Albert J. Schmidt, tutor ad hoc, représentent les enfants mineurs de feue dame Elizabeth Duffel, décédée épouse de John C. Eider).

SIXIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 15... En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-six de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit—

1o—Un terrain situé au faubourg Montégut, près de cette ville désigné par le numéro UN d'après un plan dressé par L. J. Filé, ci-devant député arpenteur général daté du 3 d'octobre 1836 et déposé en l'étude de L. T. Caire, alors notaire public en cette ville. Le dit terrain forme l'angle des rues Montégut et Amour et mesure trente deux pieds de face à la rue Montégut sur cent six pieds de profondeur et quatre lignes de profondeur et face à la d'Amour.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o—Un autre terrain aussi situé au faubourg Montégut, près de cette ville, désigné par le numéro Deux, suivant le plan ci-dessus relaté. Le dit terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue Montégut sur cent six pieds six pouces et quatre lignes de profondeur.

Cette propriété appartient à la dite Dame Elizabeth Duffel, épouse du dit John C. Eider, alors veuve en premier noce d'Adolphe Seghers, pour s'en être rendu adjudicataire à une vente publique faite par John L. Thielen, shérif de la Première Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, le 8 de septembre 1842, en vertu d'un writ de saisie et vente adressé au dit shérif par la dite Cour du Premier District Judiciaire à l'instance d'Hermile Bureau & Joseph Marcel Ducros, étant le No 21,638 des dossiers de la dite Cour, et dûment enregistré au bureau des aliénations, le 6 d'octobre 1842, au livre No 31, folio 499.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
24nov—24—2,10,18,26 déc.

PATRICK HALPIN & JAS A MORAN vs. WILLIAM CONWAY.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,318 — En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, premier de décembre 1868, à 10½ heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'une distillerie située à l'angle des rues Julie et du Bassin, dans le Premier District de cette ville, comprenant toute propriété, les meubles et effets qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Ensemble avec le tout inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son billet ou obligation avec caution solvable, portant intérêt au taux de huit pour cent par an, à partir du jour de la date, jusqu'à parfait paiement.

Le dit acquéreur paiera au comptant, et en sus de son prix d'adjudication, les frais d'annonces du shérif et du greffier et de gardiennage, s'élevant à la somme de $75 ou environ.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
20 nov—20,24 26,29—1déc

JAS. C. MARONEY vs. JOHN DARRAS & CO.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,473.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 19 de novembre 1868 et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI deux de décembre 1868, à 10 1|2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

La balance invendue du fonds d'une distillerie située aux Nos 131 et 132 rue de la Levée près de la Presse à coton de la Levée, dans le Troisième District de cette ville, ainsi que tous les effets mobiliers qui s'y trouvent. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
21nov—21 24 27 29—déc 2

Succession de feue LYDIA ROBINSON décédée épouse de JOHN McCLEAN.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 29,564—En vertu d'un writ de fieri facias contre John McClean en faveur d'Henry Bittera, adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Geo. W. Avery, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI, cinq de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

1o—Deux certaines portions de terre ou terrains situés au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Montégut de Craps et d'Amour désignés par les numéros un et deux d'après un certain plan dressé par J. A. D'Hémécourt, ci-devant voyer de la Municipalité No 3, daté du 17 janvier 1848 et annexé à un acte au rapport d'A. Chiappella, alors notaire public en cette ville, en date du 12 août 1848.

Lesdits terrains sont contigus et mesurent, chacun, mesure anglaise, trente-huit pieds de face à la rue d'Amour, sur cent vingt pieds de profondeur entre des lignes de face à la rue ... dits terrains sont ... .

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété a été acquise par le défendeur Jno. McClean de la Dame Marguerite Dizea, suivant acte au rapport d'Achille Chiappella ci-devant notaire public en cette ville, en date du 6 août 1849.

2o—Deux certains terrains situés dans le même District et ilet, et désignés par les numéros trois et quatre, d'après le plan sus relaté.

Lesdits terrains sont contigus et mesurent, chacun, mesure anglaise, trente-huit pieds de face à la rue des Craps sur cent vingt pieds de profondeur ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété a été acquise par le défendeur ledit John McClean de John Schinkel, suivant acte au rapport d'Achille Chiappella ci-devant notaire public en cette ville, en date du 29 août 1849.

3o—Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville ... ledit terrain ...

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL
Shérif de la paroisse d'Orléans.
1 nov—1 5 29—1 5 déc

MIGUEL PIRIS vs la dame EMMA LETZELTER.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21... En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 5 décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

La moitié d'une certaine portion de terre sise dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Johnson, de la Douane et ... et mesurant vingt-huit pieds ...

La dite portion de terre, étant la moitié du côté de la rue Douane.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ...

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de ce qu'elle ... en a fait de J. A. Ehrhardt ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
29oct—29 5 14,22 29

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOPE vs W. F. VERHOEF.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 22... En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Geo. W. Avery, ci-devant Shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le MARDI vingt-deux de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues des Champs Elysées, Marigny, Decatur (autrefois de la Victoire), et Chartres (autrefois Moreau), désigné par le numéro cinq d'après un plan délivré au dit défendeur.

Le dit terrain mesure vingt et un pieds six pouces quatre lignes de face à la rue Decatur (autrefois de la Victoire) sur une profondeur de quatre vingts pieds, et vingt et un pieds six pouces quatre lignes, de largeur derrière.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Bieur et Dame Marmiche, suivant acte au rapport d'E. G. Gottschalk, notaire public en cette ville, en date du 5 avril 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—La somme de mille six cent quatre-vingt trois piastres trente-trois cents un tiers ($1,683 33 1|3) montant de la réclamation de la demanderesse, avec intérêt sur la dite somme au taux de huit pour cent l'an à compter du 22 mars 1867 jusqu'au jour de la vente, ensemble avec cinq pour cent sur le capital et les intérêts pour honoraires d'avocat, quatre piastres ($4 00) frais d'acte trois piastres et quatre vingt cents ($3 80) coût de protêt et les frais d'instance et 3e vente. Comptant, au moment de l'adjudication. 2o L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son adjudication) le paiement d'un billet garanti par hypothèque sur ladite propriété de pareille somme ... échu ... 1867 payable à huit mois après ... et portant intérêt ... la balance du prix d'adjudication sera payé comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
21 nov—21 29—8 15 22 déc

WILLIAM CREEVY,

Armateur et Négociant Commissionnaire.

4 nov—3m RUE CARONDELET, No 33

Argenterie plaquée.

UNE grande variété d'argenterie plaquée, fine, anglaise et américaine, telle que huiliers, corbeilles à fruits, corbeilles à cartes, services à café, pots à glace, tasses et gobelets. Au magasin, une excellente qualité de coutellerie et de fourchettes en plaqué, coutellerie fine de table, couteaux de poche, ciseaux et aiguilles. De constants arrivages viennent augmenter le magnifique stock de BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES et ARTICLES DE FANTAISIE.

A. B. GRISWOLD & CO,
Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, coutellerie, fusils et pistolets. 15oct—3m

AGENCE GENERALE

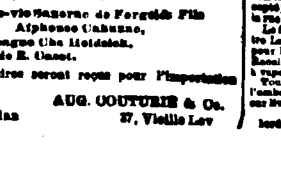

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils
De Alphonse Cabanne,
Champagne Chs Heidsieck,
Porte de R. Oasset.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.
28nv—1an 37, Vieille Lev

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Grande vente, sans réserve, de marchandises sèches importées et américaines, lingerie de messieurs.

PAR VINCENT & Co. G. Vincent, encanteur—Il sera vendu, MARDI 24 novembre 1868, à 10 heures au No 16 de la rue de Chartres—

40 caisses et balles de marchandises américaines des meilleures marques, telles que indiennes, cotons blancs et cotons écrus, striped, coutils à matelas, plaids, cashmeres, jeans, flanelles unies et croisées, articles à mouchoirs, bonneterie laine et bonneterie coton, chemises de gros, caleçons, châles de morais, couvertures blanches et couvertures grises, etc.

400 pièces plaids d'Ecosse, tout laine.
Merinos et alpacas.

400 lots bonnes marchandises fraîches et de saison, un assortiment complet auquel l'attention des acheteurs est appelée.

En—20 caisses jouets assortis.

1 caisse coton blanc avarié sur le Yazoo, 24nov

PAR LOUIS STERN & BRO.

Vente Péremptoire —DE—

600 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins — Venant d'être reçus par les derniers Steamers, directement des Manufacturiers et convenant spécialement à ce Marché.

PAR LOUIS STERN & BROS.—M. Stern, encanteur.—Dans leurs salles d'encan, No 30 de la rue des Magasins et 30 de la rue Gravier—

Il sera vendu, MERCREDI, 25 novembre 1868, à 10 heures du matin, sans aucune limite ou réserve quelconque —

600 caisses bottes, souliers et brodequins.
80 caisses bottes, souliers et congress fins, manufacture de New York.

— Comprenant —

Brodequins Wax 1-2 M. et P. S. 6 11 et 9-13 pour hommes.
Brodequins pour de veau et Buff 1-2 et P. S. pour hommes.
Brodequins Wax et Buff 1-4, 3-5, 4 6 pour jeunes garçons.
Bottes fines cousues et guêtres congress cousues 6-10, 6 11, 5-9 pour hommes.
Bottes fines cousues et guêtres congress cousues 1-5 pour jeunes garçons.
Congress Gt. C. M. W. 1-2 D. S. 2-5, 2-6, 2-7, 6 9, pr dames.
" " " " " " 11 2 1-3, pour messieurs.
" serge " " 2-5, 2-6, 3-7, pour dames.
Bottines, à boutons, Gt. et serge D. S. 2-5, 2-6, 2-7, 6 9, pour dames.
Congress serge Gt. M. W. 1-2 D. S. 11 2, 1 3 pour demoiselles.
Bottines " " à boutons, 11 2 à 1-3 " "
Guêtres congress et serge Gt., bottes à boutons, 5-10, 8-10, pour enfants.
Etc. etc. etc.

Ces articles sont frais et de bonne qualité ; ils seront vendus en lots au gré des acheteurs.

Les acheteurs de la campagne trouveront leur intérêt à assister à cette vente.

Conditions à la vente. 24 nov

PAR D. E. MORPHY

Marchandises Sèches Etrangères et du Pays.

PAR JOS. N. ROBERT, encanteur. — AUJOURD'HUI, mardi, 24 novembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à sa salle d'encan, No 44, rue Vieille-Levée, entre Bienville et Douane—

400 lots marchandises comme suit : indiennes, cotons blancs et écrus, molletons blancs, écrus et couleurs, mousselines à carreaux, satinets, tweeds, flanelles, cotons jaunes, kerseys, dames, draps, mitaines laine, bonneterie—et une jolie facture mouchoirs fil pour hommes et femmes.—Conditions à la vente. 24 nov—

PAR O. VALETON.

Meubles de maison, Magasin de Cigares.

SUCCESSION DE SAMUEL SCHMIDT—No 31,109.

PAR O. VALETON, encanteur—VENDREDI, 27 novembre, à midi, il sera vendu au No 148 rue Tchoupitoulas, entre Notre-Dame et Julia, suivant l'ordre de la Deuxième Cour de District, en date du 10 novembre,

Le stock du magasin de cigares, tabac, pipes, installations et vitrines, Meubles de maison, montre en or et argent, etc. etc.

Conditions comptant. 17 nov—21, 27

MONTGOMERY BROS. & CO

Vente positive et sans réserve —DE—

Tout le contenu de l'Entrepôt et du Dépôt de Marbres de Strand,—Vente à l'encan, pour clôture d'affaires.

PAR MONTGOMERY, BROS & CO—R. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, le MERCREDI, 2 décembre, à 10 heures du matin, à l'angle des rues St Charles et Girod, tout le contenu de l'entrepôt et du dépôt de marbres de cheminées, grilles, statues, monuments, tombes, marbre Rueglo, tous les outils et installations, etc.

Conditions—Au-dessous de $300, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis ; au-dessus de $300, comptant ; le reste à 60 jours, en billets approuvés.
21 nov

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu MARDI, 24 novembre, à 11 heures, à leur salle d'encan, No 27 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à siège à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à allonges, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc. — Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin. 24nov

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE

Elégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c, à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery, encanteur. — Il sera vendu MARDI, 24 novembre, à 10 heures du matin, aux écuries de P. Lanier, rue Gravier—

Elégants chevaux appareillés,
Do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.

AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis

PAR CHARLES E. FORTIER

Vente pour opérer un partage.—Propriété dans le rue Villere entre les rues Kerlerec et Columbus—M. F. Scuffel et autres contre P. Rougel.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur, Bureau, Passage de la Bourse.—MARDI 1er décembre 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 23 et signé le 31 octobre 1868, la propriété ci-après désignée, savoir :

UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Columbus, Kerlerec et Plauché. Le dit terrain a vingt et un pieds quatre pouces de face à la rue Villere, sur cent vingt pieds de profondeur.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit avec privilège et ...

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu interne, par devant Oscar de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
21nov—29—1er déc

Emplacement de prix pour les affaires formant l'angle des rues Ste-Anne et Rochebalve.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur—Bureau No 48 du Passage de la Bourse—SAMEDI 29 novembre 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Un certain terrain ... dans l'ilet compris entre les rues Tonti, Rochebalve, Ste-Anne et Orleans, désigné par le No 8... Le dit terrain forme l'angle des rues Ste Anne et Rochebalve ...

Conditions—La moitié comptant, le reste à un crédit de ... par billets ... privilège et hypothèque ...

L'acte de vente, y compris les timbres, pardevant F. E. Laresche, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
22nov—

C. H. GARTRELL.

Encanteur et Marchand Commissionnaire.

106......RUE GRAVIER......106.

Entre Camp et Magazine.

Il donnera toute son attention aux ventes de dehors Avances libérales sur consignations 5nov—1an

L. GRESSON,

PEINTRE,

103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra,

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ, Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture et dorure, dorure.

UNE NOUVELLE SENSATION.

LE PUBLIC est informé que le soussigné s'est procuré et fait fonctionner une des célèbres machines patentées, de CAMP, à brosser les cheveux.—Dans le salon de barbe "d'Orléans," au No 149 de la rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet. Comme c'est la première qui ait jamais été apportée à la Nouvelle-Orléans, le public est invité à venir la faire fonctionner.
27 oct—1m GEORGE HUBENER, propriétaire.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris
Rue Conti et Royale.

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No. 243, rue des Magasins, coin Delord, et
No 392, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé " Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets, pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

M. AUGUSTIN,
17 juin—1 an—tl 151 Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé " Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

GEO. A. FRERET,
18 juin—1 an—tl 151 Caissier

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour le rachat des billets seront réclamés.

J. E. MORTIMER,
29juillet—1an—tl 151 Caissier

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et les mardis, jeudis et samedis, un CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algiers à 8 A. M.

Les expéditions et consignations de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, pourront être recueillies et délivrées aux magasins ... dans une portion quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Teche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Boisseau et ... pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateaux à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour les stations doit être payé aux livraisons.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO

Grande vente, sans réserve,
—DE—
650 caisses Bottes, Souliers et Brodequins
Un grand choix d'articles de circonstance.
Venant d'être débarqués des steamers
KENSINGTON, CORTES et UNITED STATES.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co, Alex. Levy, encanteur — Bureau, rue de Chartres, No 24. Il sera vendu, MARDI, 24 novembre à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, No 20 de la rue de Chartres—

650 caisses bottes, souliers et brodequins, formant un assortiment complet d'articles de circonstance pour messieurs, dames, demoiselles, jeunes gens, enfants, garçons et fillettes.

Le tout sera vendu sans aucune réserve quelconque.
Conditions à la vente. 24 nov

PAR EUGENE TOURNE.
Successeur de BERNARD TURPIN.

VENTE PAR ORDRE DU CONSUL DE FRANCE,
Pour compte de qui il appartiendra.
Re 800 caisses Sardines à l'Huile.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur—Bureau, No 36 rue Vieille-Levée—MARDI, 24 novembre 1868, à 10½ heures A. M. Il sera vendu, à l'encan, au magasin de l'importateur, M. F. E. Brulatour, No 19 rue Conti, par ordre du Consul de France, pour compte de qui il appartiendra—

PRES 1920—800 caisses sardines à l'huile, 10½ boîtes chaque, Le Guillod Fourniers Cadet, de Concarneau, avariées à bord de la barque Jeanne, venant de Bordeaux.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

MARDI, 24 courant, immédiatement après la vente de sardines, il sera vendu, au magasin de M. F. E. Brulatour, les articles suivants, pour clôture de consignations—

Pale, Strong Ale et Porter, Wm Younger & Co ; Genièvre de Hollande, Eaux-de-vie, Sherry, Fromage de Hollande, Pâte Grasse, Vin, Vin blanc. 21 nov

PAR G. DE FERIET.

Vente, par Catalogue, à l'Enchère Publique, de la Magnifique Bibliothèque de M. Jean B. Lepretre, composée des Meilleurs Ouvrages Classiques Français, choisis par le Propriétaire sans égard au Prix.

PAR G. DE FERIET, Encanteur — VENDREDI, 27 novembre 1868, à l'heure où s'allume le gaz il sera vendu, à l'enchère publique, à la résidence du propriétaire, au coin des rues Orléans et Dauphine, — la belle bibliothèque de Mr. Jean B. Lepretre, composée de toute espèce d'ouvrages rares, magnifiquement reliés et parfaitement neufs.

Ces ouvrages ont été choisis par le propriétaire lui-même, sans égard au prix. Les amateurs de littérature devraient profiter de l'excellente occasion qui leur offre cette vente de former ou de compléter leur bibliothèque.

Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

On pourra se procurer des catalogues au bureau de l'encanteur, deux jours avant la vente. 24 nov

Résidence agréable au No 89 de la rue d'Espagne.
SUCCESSION DANIEL GOLDING—No 32,513.

PAR G. DE FERIET, encanteur.—Bureau No 68 rue Bienville.—MERCREDI, le 23 décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable L. Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 novembre 1868, la propriété dont description suit, appartenant à la succession susdite, savoir—

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Espagne, Craps, Piétés et Grand Hommes, (maintenant Dauphine). Le dit terrain est désigné par le No 1 de ... d'après un plan de C. A. Hedin, dépos à l'étude de L. Hermann, ancien notaire public de cette ville ; il a 34 pieds de face à la rue d'Espagne, sur une profondeur de 80 pieds 1 pouce et 4 lignes parallèles ... Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois ... galerie, ... cabinets, balcons, hangar, cour, ...

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur pardevant E. Barnett, notaire public aux frais de l'acquéreur. 22nov—26—3 10 17 23 déc

Meubles. Meubles. Meubles.
Succession de DANIEL GOLDING—No 32 513.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau et salle d'encan, No 68 de la rue Bienville.

JEUDI, 3 décembre 1868, à 11 heures du matin, sur les lieux, au No 89 de la rue d'Espagne, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable L. Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1868,

Un lot de meubles—Bois de lit, armoires, tables et chaises en acajou, tapis, etc, et un beau piano

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 22 nov—22 24 27 3 d

PAR NELLIGAN & BASSETTI

Magnifique vente, par catalogue —DE—

Tables en marbre, mosaïque ; belles Statuettes et Groupes en albâtre ; grands Vases splendidement ornés ; Sujets classiques et historiques, et une superbe collection d'objets de vertu, choisie par le Signor D. BARBAFIERA, arrivé directement d'Italie.

PAR NELLIGAN & BASSETTI—Jas Nelligan, encanteur—Bureau, No 164 de la rue de la Commune—Il sera vendu, MARDI, MERCREDI et JEUDI, 24, 25 et 26 novembre 1868, à 7 heures et demie, au No 201 de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts—

La collection qui se compose, en partie, de tables en marbre, mosaïque ; statuettes et groupes en albâtre de Bacchus, la jeune danseuse, de Bartolini, les trois grâces, de Canova, Vénus dans une coquille, Psyché et Phébé, Hercule, les Bohémiennes, les Paysans, la Tragédie et la Comédie ; un grand nombre d'ornements pour cheminée, vases grecs, romains et égyptiens, de toute grandeur, riches et ornés ; sujets de légendes anciennes ; tables en pietra dura ; objets d'art en haut relief, tasses, corbeilles à cartes, et un très grand assortiment d'objets d'art rares et beaux.

AVIS—Cette belle collection sera exposée le SAMEDI MATIN, 21 novembre, au susdit endroit.

Les dames et les messieurs sont invités à visiter la collection, qui n'est une des plus belles qui aient jamais été apportées dans le pays et offerte en vente publique.

Le tout sera vendu sans aucune limite ou réserve.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 21 nov

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Grande vente, à l'encan, de Meubles de salon, de chambre à coucher en acajou, et autres Meubles. Pâtenos, Tapis, et autres articles divers.

PAR C. E. GIRARDEY & Co—Bureau, No 17 de Passage de la Bourse—MERCREDI, 25 novembre 1868, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, dans le local de la maison en briques, à trois étages, No 219 de la rue Bourgogne, entre les rues St-Louis et Conti, compris entre les rues Julia et St-Joseph, tout le contenu de cette résidence comprenant—

Meubles de salon, chambre à coucher et salle à manger, en acajou, des chaises, lits de plumes, matelas en crin, tapis, armoires, miroirs à console, chaises, fauteuils, porcelaine, verrerie, batterie de cuisine, etc., etc. Le tout en bon état, dont le détail serait trop long.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 22nov

PAR S. GUINAULT

Succession de JULIEN ADOLPHE LACROIX

PAR S. GUINAULT, encanteur, — Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 17 décembre 1868, il sera vendu, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 17 octobre 1868, les propriétés immobilières ci-après désignées, appartenant à la succession susdite, savoir—

1o—Un terrain et maison, No 451 rue d'Amour, entre Union et Bagatelle.
2o—Un terrain attenant au précédent, faisant face à la rue de l'Union ...
3o—Un terrain, et maison, No 446 de la rue de l'Union, formant l'encoignure Union et Amour.
4o—Un terrain, et maison, No 179 rue des Grands-Hommes, entre Français et Champs-Elysées.
5o—Un terrain et maison, No 334 de la rue Bagatelle, entre Casacalvo et Grands Hommes.
6o—Un terrain et maison, No 367 rue d'Amour, entre Mystérieuse et St Antoine.
7o—Un terrain et maison en briques, à étages, No 10 rue Mandeville entre Victoire et Moreau.
8o—Un terrain et maison en briques, à trois étages, formant l'encoignure des rues de la Levée et du Fort ... au public, avec droit à un nombre ...
9o—Un terrain et maison, No 406 rue Bagatelle, entre Urquhart et Girod.
10o—Un terrain vacant, rue Mystérieuse, entre Colomb, entre Plauche et Bons-Enfants.
11o—Un terrain et maison, No 29 sur l'avenue St-Bernard, entre Bons-Enfants et Plauché.
12o—Un terrain contigu au précédent, avec deux maisons. Terrain faisant encoignure à l'avenue S.-Bernard et à la rue Plauche.
13o—Un terrain contigu au précédent, encoignure Plauché et Mystérieuse ou Colombe, avec bâtisses, No 382 rue Plauché.
14o—Un terrain et maisons, situés à Milneburg, formant l'encoignure des Champs Elysées et Frankfort.
15o—La moitié indivise d'un terrain et maison, No 130 rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts.
16o et 17o—Trois lots de terre, Nos. 72, 96 et 71 situés à McDonoghville, contenant chacun 24 cots de terre.
18o—Un terrain et maison en briques, à étages, Nos 357 et 359 rue Victoire, entre Français et Champs-Elysées.
19o—Un terrain contigu au précédent, avec maison en brique, à étages, No 361 même rue.

Pour description exactes des susdites propriétés, se référer au journal le " Républicain ", aux plans, au bureau de l'encanteur et voir les propriétés.

Conditions comptant.

Actes de vente pardevant O. Drouet, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis et toutes les taxes de 1868.
24 nov—26—1er,8,16,17 déc.

VACHERIE.

Briques et Chaloupes à Madenez.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—MERCREDI, 25 novembre 1868, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur l'habitation de Théodule Camus, rive droite du fleuve, à environ un mille du débarcadère du ferry,

18 bel es vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres au moment de vêler.
1 taureau.
5 chevaux créoles de très bonne race,
2 paires de bœufs domptés,
1 charrette à lait, 1 lot de roues,
1 barouche,
20,000 briques neuves,
1 lot chaînes pour navires ou radeaux.
Conditions comptant. 18 nov

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous continuons à construire, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à déclicher, des Moulins à fourneaux, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Roues à fourneaux, des Chaloupes et toutes autres espèces de Machines d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept 1an LEEDS & CO

INJECTION RICORD.

UN REMEDE INFAILLIBLE

Injection Ricord---Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour
La GONORRHÉE dans toutes ses phases.
L'ECOULEMENT CHRONIQUE, dit plus obstiné.
Le FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES
Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie et les personnes qui pendant des mois et des années ont vainement essayé divers traitements, trouveront en lui une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des fleurs blanches, mal si commun dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT.—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et le mot INJECTION RICORD, PARIS, soufflés dans le verre. Le même inscription se trouve sur la capsule.

MAUNSELL & WHITE,
2 sept— Agents pour la vente en ... gros.

TRAITEMENT SPECIAL

DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que : maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Ulcères, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Résidence et cabinet de consultations, rue Dauphine, No 44, tous les jours, de midi à 3 heures. 14 nov—1m

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
S. H. STELLA,
1sep—1an Propriétaire.

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
d'installations de tous Tuyaux, Réparations, etc.
No. 125, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
8août—1an Nouvelle-Orléans